

Appel à projets

« Femmes et sport vers un nouveau départ »

Fondation de France, 2021

SYNTHESE

Date limite	17 février 2021 à 17h Décision communiquée par voie postale ou électronique courant juillet 2021
Porteur de projet	Tout organisme à but non lucratif engagé dans une démarche visant à accompagner des femmes ou des jeunes filles de manière spécifique et pouvant justifier d'un ancrage associatif sur le territoire concerné.
Public cible	Femmes ou jeunes filles présentant des signes de vulnérabilité.
Thématiques	<p>Objectif : Intégrer l'activité physique ou sportive dans le parcours de reconstruction des femmes et des jeunes filles vulnérables pour :</p> <ul style="list-style-type: none">– Favoriser la (re)construction de l'estime de soi ;– Participer à la réappropriation de l'image corporelle ;– Favoriser la (re)découverte d'une capacité à agir en vue de participer à l'amélioration de leur parcours global d'insertion. <p>Les activités physiques ou sportives sont des outils reconnus pour surmonter les difficultés rencontrées par les femmes et les filles, lorsqu'elles sont pleinement intégrées à un parcours d'insertion ou de remobilisation. L'intervenant sportif, le travailleur social et/ou le professionnel de santé, lorsqu'ils agissent en équipe et au service de la personne, dans une approche pluridisciplinaire, sont les clés de voûte d'un parcours d'insertion réussi.</p>
Critères	<ul style="list-style-type: none">• L'élaboration de solutions hybrides associant nutrition, lutte contre l'anxiété et activité physique sera favorisée.• Les projets visant des collaborations entre des structures sanitaires ou sociales et des associations sportives seront favorisés.• Le parcours intégrant l'activité physique devra être formalisé et co-construit entre l'équipe sociale et/ou soignante, les professionnels de l'activité physique et le patient.• Le projet peut inclure, outre la pratique sportive et l'accompagnement sanitaire et/ou social, des actions de capitalisation et de mise en réseau des acteurs sur cette thématique.• L'équipe pluriprofessionnelle portant le projet veillera à :<ul style="list-style-type: none">- la qualité de la réflexion, de la démarche et de l'investissement : pertinence du diagnostic, adéquation de la

réponse, expérience et ancrage territorial du porteur de projet, aux regards des attentes et des besoins exprimés par les femmes

- identifier en amont les femmes ou les jeunes filles, à analyser et démontrer leurs besoins au regard de leur situation de vulnérabilité

- Le contenu du projet pourra être adapté au cours du temps selon le contexte sanitaire (respect des consignes en vigueur)

Attention, ne sont pas éligibles :

- Les projets sans approche concertée pluridisciplinaire.
- Les projets **ne permettant pas une pratique hebdomadaire construite sur le long terme.**
- Les projets à destination de personnes pratiquant déjà des activités physiques au sein de la structure.
- La compétition du haut niveau.
- Les événements ponctuels.
- Les formations individuelles.
- Les projets terminés au moment où interviendra le financement.
- Les projets **sans recherche de co-financement.**
- Les projets d'investissement en matière d'infrastructures sportives (mais la Fondation de France pourra financer du matériel ou un équipement de taille modeste dans le cadre d'un projet précis)

A savoir : Tout porteur de projet désirant déposer un projet se verra demander à quels **objectifs de développement durable** (ODD) son projet contribue (ex : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge ; éliminer la pauvreté, sous toutes ses formes et partout dans le monde ...).

Lien Pour plus d'informations : <https://www.fondationdefrance.org/fr/femmes-et-sport-vers-un-nouveau-depart>

Le dépôt du dossier est électronique et devra se faire en ligne via une plateforme : [ICI](#)

Contacts Pour plus d'informations, contacter la Fondation de France : projets@fdf.org ou par téléphone au 01 85 53 13 66.